



Déplacement des fichiers de l'utilisateur

Déplacement des fichiers de l'utilisateur

Le problème.

Les fichiers systèmes de l'utilisateur (Documents, Musique, Images, Vidéo, Téléchargement etc.) sont placés par défaut sur le disque système C:, ce qui revient à dire, que vous ne pouvez pas sauvegarder complètement votre système, sans sauvegarder aussi vos documents. Je considère personnellement qu'il s'agit de deux types de sauvegardes différents et qu'il faut clairement les séparer. Voilà pourquoi je mets systématiquement tous les répertoires précédents, soit sur autre disque dur interne, lorsque c'est possible, soit sur une deuxième partition, qu'il est bon de créer. Voilà pourquoi un disque dur de 320 Go est le minimum actuellement pour faciliter cette manipulation. Nous allons pour cela voir deux méthodes, l'une en utilisant ce qui est prévu par XP ou Vista et l'autre en passant par la base de registre (BDR).

Le partitionnement

[Voir la fiche technique de partitionnement N°88](#)

Pourquoi partitionner un disque dur ?

Prenons un exemple : Vous disposez d'un ordinateur portable, dont le disque dur a une capacité de plus de 500 Go. Il n'est pas utile dans ces conditions de le garder d'un seul bloc. Il est beaucoup plus satisfaisant de séparer le système de vos propres fichiers. Ainsi en cas de problème (virus, cheval de Troie ou autres saloperies du même genre), vous pourrez récupérer le système sur le disque C:, à l'aide d'un utilitaire comme True Image avec lesquels vous avez fait des sauvegardes. Sur votre disque D:, il est très vraisemblable que les fichiers n'auront pas été touchés, en effet les trojans s'attaquent uniquement au système, afin de pouvoir installer ultérieurement des logiciels pour vous surveiller, et rendre votre poste esclave, à la merci du pirate qui a mis le dispositif en place.

Il en est de même pour tous les ordinateurs fixes, ou généralement le disque est suffisamment important pour faire ce partitionnement.

Il arrive cependant que sur certains portables de bas prix, le disque soit d'une capacité insuffisante. Il faut savoir que la partition de Windows sept est au minimum de 120 gigaoctets.

Après avoir partitionné.

1. Vous devez dans un premier temps réattribué une lettre à chacun des disques. En effet, il se peut que le lecteur de CD-ROM se trouve avant le deuxième disque dur ou la deuxième partition, ce qui n'est pas logique. Pour cela passé par la commande suivante Ordinateur→bouton droit, Gérer.
2. Ensuite, et seulement ensuite vous pouvez déplacer des fichiers comme mes documents (sous Windows XP) puis mes images, mes vidéos (pour Windows Vista ou pour Windows 7). En effet, dans le cas contraire, vous risquez de graves dysfonctionnements si la base de registre ne se met pas à jour correctement après changement des lettres de lecteurs. Voilà pourquoi il faut procéder dans cet ordre.

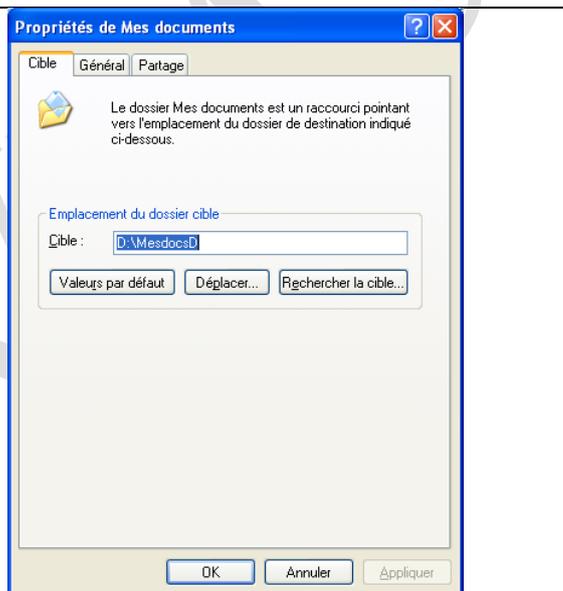
Méthode directe avec XP.

Avec XP, Windows ne prévoit par défaut que le déplacement du répertoire Mes Documents, qui par défaut contient Mes Images, Ma Musique, Mes vidéos. Tous ces sous-répertoires seront donc déplacés automatiquement avec Mes Documents.

1. Commencer par créer un dossier vide dans la racine de votre deuxième disque, ou votre deuxième partition. Nommez ce répertoire, par exemple, MesDocs (éviter les accents et les espaces) ce qui est souvent source de problème.
2. Placez le répertoire Mes Documents sur le bureau, si ce n'est pas encore fait. Pour cela cliquez « Démarrer », puis en haut cliquez droit sur « Mes Documents ». Cochez « Afficher sur le bureau »

3. Cliquez maintenant, bouton droit, « Propriétés » sur l'icône Mes documents que vous avez sur votre bureau, et sélectionnez l'onglet Cible
4. En utilisant le bouton « Déplacer », allez chercher le répertoire MesDocs que vous avez créé. Validez
5. Tous les dossiers et fichiers que vous aviez créés dans Mes Documents sont automatiquement transférés dans le nouveau répertoire MesDocs qui sera automatiquement identifié par votre ordinateur comme le nouveau répertoire Mes Documents.

Sur l'exemple ci-joint le dossier s'appelle MesDocsD et se trouve sur la partition D:

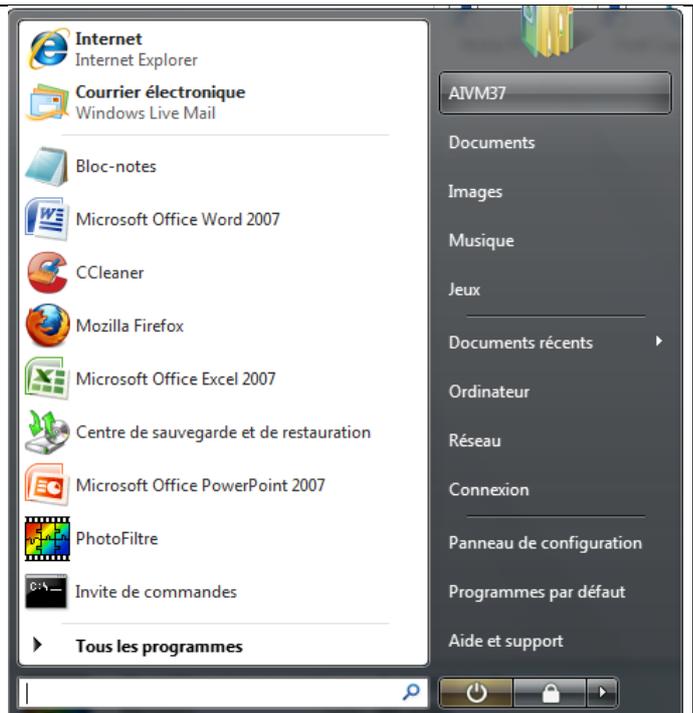


Méthode directe avec Vista ou Windows 7

Afficher le dossier de l'utilisateur sur l'écran

1. Cliquez sur la boule de démarrage, puis bouton droit sur le dossier de l'utilisateur (Ici AIVM37) et cliquez « Afficher sur le bureau »
2. Cliquez sur la boule de démarrage, puis bouton droit « Documents » et cliquez « Envoyez vers », choisir « Le bureau » (créer un raccourci)

Cette première étape est indispensable pour pouvoir déplacer les dossiers Documents, Musique, Images, Vidéo et Téléchargement. Il n'est pas nécessaire de déplacer les autres dossiers, car en général, ils ne seront pas volumineux



Création des dossiers vides

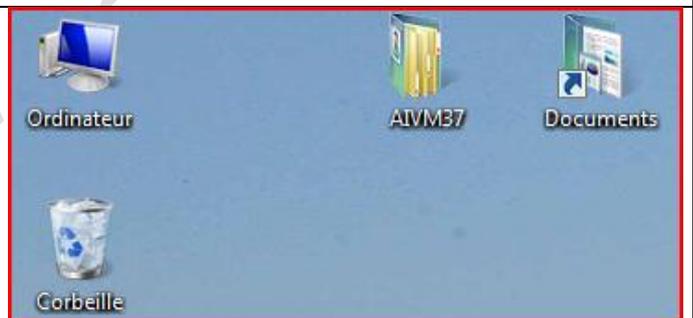
Ici MesDocs et Téléchargement peuvent être sur un disque D: et Musique, Vidéo, Photo sur un autre disque que vous avez réservé spécialement au multimédia, le disque D : étant réservé à la bureautique.

Sur vos autres disques (autres que C:) créez à l'endroit de votre choix MesDocs, Musique, Vidéos, Photos et Téléchargement.

Ce qui est dit à gauche est possible sur un ordinateur de bureau muni d'au moins deux gros disques durs partitionnés, c'est plus difficile à faire sur un portable, sauf lorsqu'il possède deux disques durs

Déplacement des dossiers.

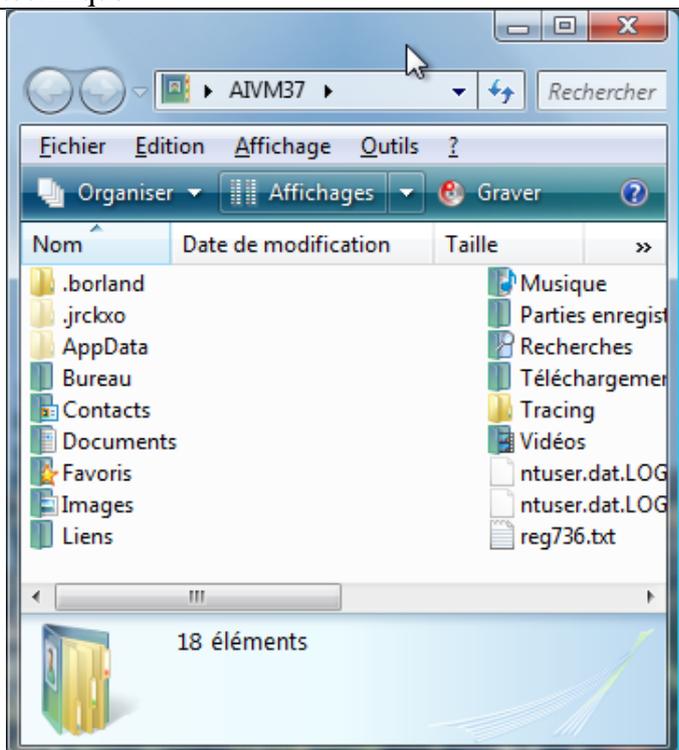
Depuis le répertoire de l'utilisateur placé sur le bureau (sur notre exemple à droite), je pars du dossier AIVM37. Ouvrez ce répertoire (double-clique gauche)



Tous les dossiers de l'utilisateur (AIVM37 sur cet exemple) apparaissent (Ici les fichiers et dossiers cachés apparaissent aussi ce qui n'est pas conseillé pour les débutants).

Vos dossiers systèmes sont des dossiers bleus. Et vous voyez tous ceux que nous avons cités et d'autres que nous ne déplacerons pas, comme Favoris, Contacts, Liens etc...

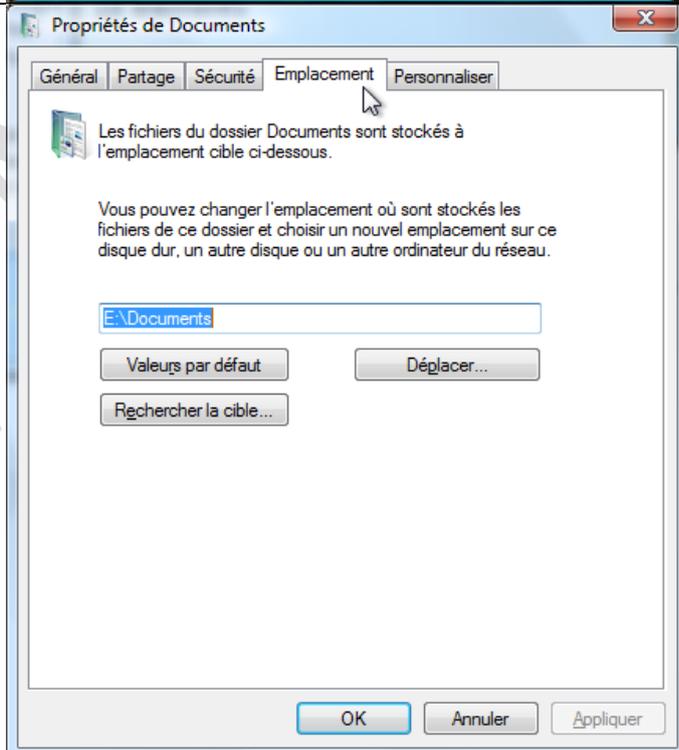
Ce qui va être expliqué pour le dossier Documents, doit être reproduit à l'identique pour tous les autres dossiers à déplacer Images, Musique, Vidéos. Les noms que nous avons donnés à nos dossiers vides, ne sont pas identiques (par exemple photos au lieu d'images), mais ceci n'a aucune importance pour la suite. Faites attention, la manip est simple, mais si vous faites une seule erreur et que vous perdez l'un des dossiers, une restauration système sera nécessaire, pour revenir à la situation précédente.



Le déplacement

1. Faites un clic droit sur « Documents »
2. Sélectionnez « Propriétés ».
3. Dans le classeur qui s'ouvre, sélectionnez l'onglet « Emplacement »
4. Cliquez sur le bouton « Déplacer »
5. Allez chercher le dossier vide que vous aviez réservé pour vos documents (ici le dossier Documents dans la racine du disque E:)
6. Assurez-vous que tout est correct (que vous n'avez pas confondu par exemple images et musique)
7. Validez en cliquant en bas à droite sur « Appliquer » puis sur « OK »

Recommencez les mêmes opérations (de 1 à 7) pour les autres répertoires prévus.



Utilisation directe de la BDR, avec XP ou VISTA ou Windows 7.

Avec XP cette technique peut être utilisée surtout pour créer les répertoires, et avec Vista éventuellement pour réparer vos bêtises.

Ouvrir la Base De Registre

Vous pouvez utiliser JT_Util → Assistant Windows → RegEdit, ou directement taper RegEdit sur l'invite de commande.

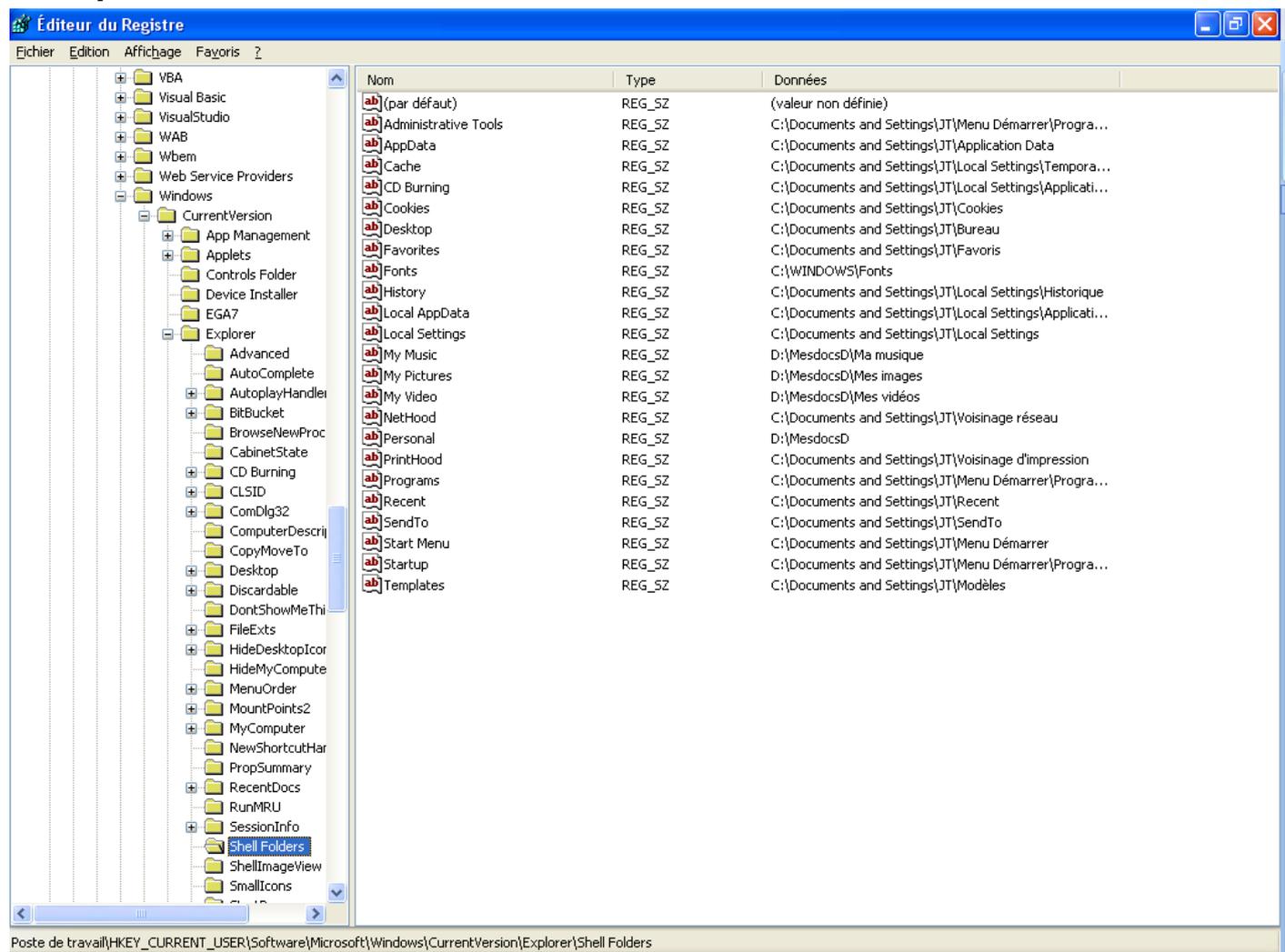
Vous vous trouvez alors dans l'éditeur de registration.

Ouvrir successivement les clés :

HKEY_CURRENT_USER → Software → Microsoft → Windows → CurrentVersion → Explorer → Shell Folders.

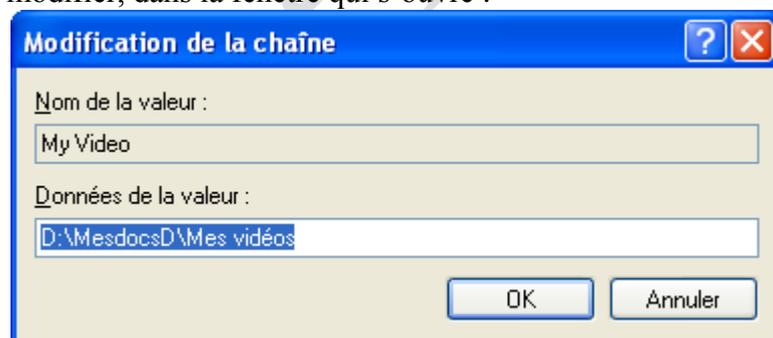
Voici la liste des clés que vous allez alors trouver :

Exemple avec XP

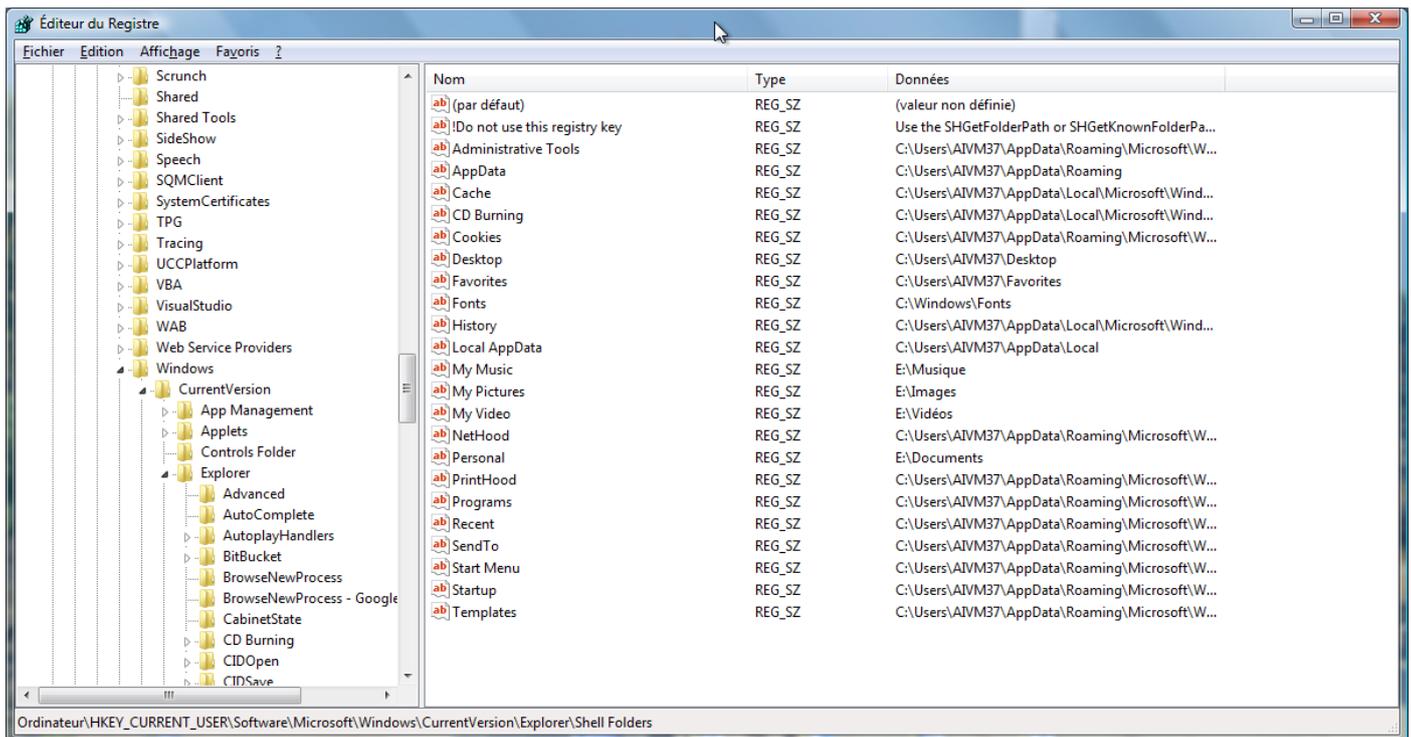


Vous constatez sur cet exemple que « Mes Documents » en anglais « Personal » a été déplacé dans un répertoire nommé D:\MesDocsD et que les sous répertoires « My Vidéo » ; « My Music » et « My Picture » qui correspondent respectivement à Mes vidéos, Ma musique et Mes images.

Cela prouve que même sous XP, vous pouvez dissocier, les images, la musique etc... du dossier Mes documents. Il suffit de créer les bons répertoires à l'endroit que vous souhaitez et de donner dans les clés My music, My video etc, le bon chemin d'accès, par un double clic gauche sur la clé, que vous pouvez alors modifier, dans la fenêtre qui s'ouvre :



Exemple avec Vista



Si par exemple, vous avez commis une erreur sur le répertoire Vidéos.

Ouvrir successivement les clés :

HKEY_CURRENT_USER → Software → Microsoft → Windows → CurrentVersion → Explorer → Shell Folders.

Sélectionnez la clé My Video, avec un double-clic gauche et modifiez le chemin d'accès (ici E:\Vidéo). Vous pouvez faire de même avec les autres clés. Vous pouvez ainsi vérifier sous Vista que vous n'avez commis aucune erreur.

En passant, il est intéressant de regarder, quel est le chemin de SendTo, c'est-à-dire le menu contextuel que vous obtenez sur un fichier avec un clic droit et que se nomme « Envoyez vers ». C'est intéressant car en ajoutant, par exemple, dans ce répertoire des raccourcis sur photofiltre d'une part et sur le bloc-notes d'autres, cela vous permettra d'envoyer directement vos photos jpg dans photofiltre ou un fichier log dans le bloc-notes (notepad.exe). En effet vos raccourcis ajouterons ces possibilités au menu contextuel « Envoyez vers ».